

Au secours de la tortue des bois : une espèce rare répertoriée dans le bassin versant de la rivière du Chêne.

Au cours du printemps et de l'été 2016, le Bureau d'écologie appliquée (BEA), en collaboration avec l'Organisme des Bassins Versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne), ont mis de l'avant plusieurs initiatives afin de protéger la tortue des bois aux abords des rivières du Chêne, Henri et Huron. Des inventaires sur la rivière du Chêne ont été effectués au printemps afin de détecter la présence de ce reptile rare. De plus, des analyses d'ADN environnemental sont présentement en cours afin de détecter l'ADN de la tortue des bois dans des échantillons d'eau récoltés dans les rivières du Chêne et Henri. Plus de 100 riverains ont été contactés par téléphone afin de les sensibiliser à la présence potentielle de la tortue des bois sur leur propriété. La



©Antoine Martineau Rousseau

majorité des terres en bordure des rivières du Chêne, Henri et Huron sont des terres privées, avec un potentiel d'être habité par la tortue des bois. Ainsi, ce projet repose essentiellement sur une base citoyenne et volontaire. Une fiche d'informations permettant d'identifier la tortue des bois et de favoriser sa survie est disponible au grand public. D'autres inventaires sur le terrain et des activités en collaboration avec les riverains auront lieu en 2017.

Si vous apercevez des tortues des bois sur votre propriété, merci de communiquer avec l'OBV du Chêne au [418-926-3407 \(poste 201\)](tel:418-926-3407) ou par courriel au info@obvduchene.org.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune du Québec et du Programme d'Intendance de l'Habitat pour les espèces en péril.

Merci aux organismes subventionnaires

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada



Fondation de la faune du Québec

Merci à tous nos collaborateurs



**Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs**

Québec

